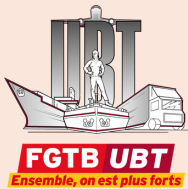


# Les négociations sectorielles dans le secteur Bus & Car sont de nouveau au point mort



*Le vendredi 10 novembre, nous avons de nouveau rencontré les employeurs pour négocier davantage un accord sectoriel dans le secteur des autobus et des autocars. Malheureusement, pour la 4ème fois consécutive, nous devons constater que les employeurs ne sont une fois de plus pas disposés à parvenir à un accord sectoriel décent !*

## 0% d'appréciation de la part de l'employeur

Au cours des négociations sectorielles, il est devenu évident que les employeurs se montrent peu disposés à valoriser leurs salariés de manière appropriée. La prime de pouvoir d'achat proposée par les employeurs est totalement insuffisante et inacceptable.

Nous trouvons donc remarquable que les employeurs, d'une part, se plaignent de ne pas trouver de personnel adéquat, mais d'autre part, refusent de rendre le secteur plus attractif. Même après que les employeurs ont reçu un cadeau de Noël anticipé de la part du gouvernement fédéral en introduisant des emplois flexibles dans le secteur, ils ne sont pas prêts à faire quoi que ce soit pour leur personnel actuel.

## Des exigences limpides

Nos revendications sont claires : nous voulons un accord de branche solide avec une prime de pouvoir d'achat de 250 euros pour tous les salariés du secteur, conformément à l'accord de secteur auquel les partenaires sociaux de De Lijn sont parvenus le vendredi 20 octobre.

## Les discussions sont terminées, il est temps d'agir !

Le front syndical commun de tous les sous-secteurs élaborera un plan d'action dans les prochains jours. Il est temps de nous lever et de montrer que nous sommes déterminés à parvenir à un accord sectoriel équitable.

Nous devons faire appel à une action massive de tous les travailleurs de toutes les entreprises pour faire changer d'avis les employeurs. Informez vos collègues à l'avance en prévision d'une première journée d'action. Luttons ensemble pour un avenir meilleur dans le secteur des bus et des cars !